

Introduction au Droit des étrangers

Le MRAX, fort de l'expertise de son service de première ligne, organise une formation d'introduction au Droit des étrangers. Conscients que ce droit est sans cesse en mouvement, nous proposons aux participants, non pas d'apprendre « par cœur » des règles en vigueur, mais d'en maîtriser les fondements afin de pouvoir résoudre des situations concrètes. La formation s'appuie non seulement sur un exposé théorique mais également sur des études de cas concrets issus des permanences sociojuridiques du MRAX et des questions d'actualité juridique en relation avec le domaine du Droit des étrangers.

Pour qui ?

Travailleurs sociaux, fonctionnaires communaux (Service Population), conseillers juridiques

A travers ?

Un exposé théorique, des analyses de cas concrets au regard de la législation, des échanges

Conditions:

Etre disposé à travailler son propre système de valeurs et s'engager à être présent tout au long du processus.

Une formation pour

- Acquérir une bonne connaissance des textes juridiques
- Savoir utiliser les textes pour résoudre des cas concrets
- Comprendre les enjeux des différentes modifications législatives intervenues dans le domaine

Programme

- Introduction générale - mise en contexte
- Le séjour
- Le regroupement familial
- Le Droit d'asile
- Le refus de séjour : mesures d'éloignement
- Questions d'actualité en droit des étrangers

Objectifs de la formation:

- Maîtriser les fondements de cette matière
- Traiter au quotidien ces problématiques

Nicha Mbuli

Pour l'équipe pédagogique du MRAX

MRAX asbl

Le MRAX est la plus ancienne organisation antiraciste en Belgique, née il y a plus de 60 ans sur les cendres du génocide nazi à l'initiative de Juifs résistants communistes

Rue de la Poste, 37 • BE-1210 Bruxelles • Tél. : +32 (0)2 209 62 50 • Fax : +32 (0)2 218 23 71

Courriel : mourad.boucif@mrax.be • Site : www.mrax.be